

Conseil d'administration de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger

Mardi 23 juin 2015 au siège de l'AEFE à Paris de 9h à 14h.

Représentant UNSA Éducation : M. Olivier Gilbert

Experts UNSA Éducation : Mmes Sophie Risler (SE-Unsa) et Marianne Viel (SNPDEN-UNSA), MM Boris Faure (A&I-UNSA), Patrice Menoud (SE-Unsa) et Pierre Château (UNSA Éducation).

1	Déclaration liminaire de l'UNSA-Éducation	2
2	Points d'actualité	2
2.1	Anne-Marie Descôtes	2
2.2	Hélène Farnaud-Defromont.....	2
3	Compte rendu de la séance du 24 mars 2015 (Pour délibération)	3
4	Rapport Cordery-Lepage : recommandations visant à limiter l'augmentation des frais de scolarité.....	4
5	Service civique	4
6	Admission en non-valeur (pour délibération)	4
7	Subventions aux établissements partenaires (pour délibération)	4
8	Budget rectificatif n°2-2015 (pour délibération)	5
8.1	Pour les services centraux :	5
8.2	Pour les établissements en gestion directe (EGD)	5
9	Frais d'hébergement dans le cadre des missions en France (pour délibération).....	5
10	Questions diverses.....	5

1 Déclaration liminaire de l'UNSA-Éducation

« Madame la Présidente du conseil d'administration,

Mesdames et messieurs,

L'UNSA Éducation a pris connaissance du rapport Cordery-Lepage « Enseignement français à l'étranger, recommandations visant à limiter l'augmentation des frais de scolarité ». Elle se félicite que les frais de scolarité soient maintenant un sujet pris en compte dans toute leur complexité. Nous avons été largement consultés dans l'élaboration de ce rapport, nous souhaitons aussi être associés à la mise en œuvre de ce dossier important.

Concernant l'avantage familial, un nouvel arrêté a été enfin publié au Journal Officiel. Nous attirons l'attention de l'agence sur les écarts qui subsistent liés à l'évolution des variations du taux de change dans certaines situations. L'UNSA Éducation sera très attentive aux suites données à ce dossier.

Au regard des 90 000 nouveaux élèves scolarisés en plus au cours des sept dernières années, le plafond d'emplois auquel sont soumis l'ensemble des personnels (expatriés, résidents, contrats locaux) doit être discuté au plus vite afin de maintenir la qualité de l'enseignement pour tous nos élèves dans l'ensemble du réseau.

Merci de votre attention. »

2 Points d'actualité

2.1 Anne-Marie Descôtes

En ouverture de ce conseil d'administration, Madame Anne-Marie Descôtes, directrice générale de la mondialisation (DGM), présidente du conseil d'administration (CA) de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) présente **l'ordre du jour**.

Elle évoque ensuite **les 25 ans de l'AEFE** et remercie l'ensemble des équipes du réseau au cœur de la réussite de cet anniversaire.

Pour clôturer son propos et avant de céder la parole à Mme Hélène Farnaud-Defromont, Mme Descôtes rappelle le décès récent de Thierry Bévière des suites d'une longue maladie, collaborateur à l'AEFE au service voyage. Elle souhaite que l'ensemble du CA ait une pensée pour lui.

2.2 Hélène Farnaud-Defromont

La directrice de l'agence précise que trois points **sont ajoutés à l'ordre du jour**. Il s'agit de **l'avantage familial, des coordonnateurs délégués de l'AEFE et de la réforme du collège**.



Elle rappelle ensuite que la journée des 25 ans est en ligne sur AEFÉ TV et que le 12 mai 2015, elle a adressé un courrier individuel pour remercier chaque collègue de son implication dans ce projet. Une vidéo des **25 ans de l'agence** est présentée (service communication).

La dématérialisation du bac à l'agence progresse. Cette année, cela concerne neuf académies et cent dix centres d'examens. En 2016, le déploiement sera total. Point technique : lors des corrections en ligne, les rectorats peuvent suivre en direct.

L'agence met à disposition des administrateurs **un document statistique** très complet sur l'ensemble des établissements du réseau qu'ils soient en EGD ou conventionnés et qui reprend les évolutions depuis 2010 du nombre d'élèves, de l'aide à la scolarité, des résultats au Bac, de l'évolution des emplois, des subventions.

Mme Hélène Farnaud-Defromont évoque les **évolutions futures**. **Au siège**, Olivier Boasson, directeur adjoint, est nommé à Dakar. Jean-Paul Negrel lui succède. Pour les collègues en poste comme **coordonnateurs délégués** à la direction de l'AEFE, le poste Europe du Nord est déplacé à Berlin en Allemagne, celui d'Europe du sud part en Afrique du Nord et enfin celui de Beyrouth à Abu-Dhabi.

De plus, une **cellule de veille-expertise est créée**. L'agence a des contacts de plus en plus nombreux avec des investisseurs privés, il faut donc une expertise pour ces projets « privé-éducatif ». Un exemple concret est évoqué : celui du projet d'école française à Medellin en Colombie.

Damien Durand chef service pédagogique à l'AEFE présente **la réforme du collège** et sa mise en œuvre possible en 2016 **à l'étranger**. Il rappelle les textes déjà parus, notamment les quatre cycles et les nouveaux programmes en cours de construction. Concrètement, à la rentrée 2015, l'enseignement moral et civique (EMC) et les nouveaux programmes de maternelle entrent en vigueur. Un travail d'articulation important est nécessaire pour l'appropriation par les équipes. Pour cela, les conseillers pédagogiques du 1^{er} et 2nd degrés seront réunis et des stages intégrés au plan de formation. Il est aussi évoqué l'importance des parcours de l'élève : le parcours artistique, le Piidmep (parcours Avenir), le parcours citoyen et le parcours santé. Par ailleurs, une formation à l'attention des personnels de direction sera menée pour évoquer les nouvelles ORS du second degré. Concernant l'enseignement des langues vivantes dans la réforme du collège (LV2 dès la 5^e, suppression des 2h supplémentaires en sections européennes, et suppression des classe bi-langue sauf projet en cours), il y aura très peu d'impact car cela est déjà mis en place au sein du réseau et va même souvent au delà. L'AEFE a remis à jour sa brochure pour présenter la politique des langues.

L'UNSA Éducation est aussi impliquée dans la réforme du collège, elle est consciente de la nécessité de changer le collège actuel mais elle restera vigilante quant aux moyens mis en œuvre.

L'UNSA Éducation évoque aussi le problème des adresses mails des collègues en poste à l'étranger et souhaite qu'une solution pérenne soit trouvée.

3 Compte rendu de la séance du 24 mars 2015 (Pour délibération)

Vote UNSA Éducation POUR. Ce compte rendu sera prochainement en ligne sur le site de l'AEFE.



4 Rapport Cordery-Lepage : recommandations visant à limiter l'augmentation des frais de scolarité

M Cordery rappelle le contexte et précise que M Fabius et Mme Conway-Mouret ont mandaté M Cordery et Mme Lepage pour réaliser ce rapport qui doit être pris comme « une boîte à outils à adapter localement avec des pistes de réflexion ».

Après de nombreuses et riches interventions, Mme Descôtes conclut. Cela lui semble être un très bon rapport, un outil de référence. Elle rappelle que M Fabius a donné des orientations dont celle de "ne pas attendre". Mais il existe aussi le principe de réalité. Mme la Directrice est en accord avec les OS : tout n'est pas à traiter dans le même ordre de priorité et il n'est pas, pour l'instant, nécessaire d'évoquer des sujets complexes.

Hélène Farnaud-Defromont précise que certaines pistes du rapport n'ont pas été jugées prioritaires par le ministre notamment la modulation des frais scolaires selon les revenus.

5 Service civique

Cela concerne les jeunes de 16 à 25 ans pour des contrats de neuf mois. Ils étaient quinze dans nos établissements en 2014-15. L'objectif est de passer à cent au rythme de trente par an pendant trois ans. Le coût du dispositif est estimé à cinq cents mille euros sur ce triennal.

Les établissements désireux de s'attacher les services de ces personnes font une demande de poste au service civique. Une fiche de poste est alors publiée. Chaque contrat a un visa au niveau de l'agence.

6 Admission en non-valeur (pour délibération)

Les procédures de recouvrement ont été menées dans les règles localement. Les agents comptables secondaires ont fait sur ces dossiers toutes les diligences possibles. Les débiteurs n'ont pu être retrouvés. La procédure d'admission en non valeur permet de prendre en charge après un vote en Conseil d'Administration les créances devenues irrécouvrables.

Vote UNSA Éducation POUR.

7 Subventions aux établissements partenaires (pour délibération)

Une subvention est accordée à un établissement conventionné du réseau suite à des troubles dans le pays d'accueil afin de lui permettre de faire face à ses obligations. Cette subvention de 80 000€ permet en effet de prendre en charge des dettes fiscales et salariales. Le comité de gestion a depuis pris des mesures afin d'adapter la structure aux effectifs élèves.

Vote UNSA Éducation POUR.



8 Budget rectificatif n°2-2015 (pour délibération)

Présentation par Mme Baron du BR2-2015.

8.1 Pour les services centraux :

Le budget rectificatif prend en compte pour les services centraux la mise en réserve d'une somme supplémentaire de 1 324 600€. Il est à noter une révision à la baisse des recettes (- 22 100 000€) et une légère augmentation des dépenses (+805 400€). L'enveloppe de la masse salariale reste la même avec cependant des ajustements en interne.

En section d'investissement la rectification des crédits permet de prendre en compte la participation de l'Agence aux opérations immobilières engagées à Pékin (+ 3 000 000€) et à Pondichéry (+100 000€).

La variation du fonds de roulement s'établit à un prélèvement de 43 235 400€. Le fonds de roulement des services centraux s'établit après le budget rectificatif à un montant de 99 858 746€

8.2 Pour les établissements en gestion directe (EGD)

Le budget rectificatif prend en compte une variation des recettes de fonctionnement (+5 200 000€), une augmentation des dépenses de fonctionnement hors masse salariale de 4 100 000€ et 1 300 000€ en plus pour les charges supplémentaires au titre des recrutés locaux.

En section d'investissement, est pris en compte + 1 900 000€ de dépenses au titre de l'immobilier et +200 000 € de recettes complémentaires.

Le budget rectificatif porte le prélèvement sur les fonds de roulement des EGD à un montant de 31 100 000€.

Le budget de l'Agence après le budget rectificatif n°2 porte celui-ci EGD et services centraux confondus à un montant de 1 213 661 536€ en section de fonctionnement. Le prélèvement global est 74 379 519€ sur le fonds de roulement et celui-ci est de 281 770 672€ après le BR2.

Vote UNSA Éducation POUR.

9 Frais d'hébergement dans le cadre des missions en France (pour délibération)

L'agence propose de maintenir pour 2015-16 le montant à 110 € et 70 € des frais de nuitées professionnels lors des déplacements au siège de l'AEFE.

Vote UNSA Éducation POUR.

10 Questions diverses

Toutes les questions-réponses sont sur la plateforme dédiée à laquelle nous avons un accès administrateur.



La présidente fait un rappel sur la méthode : les interventions doivent se faire, s'il y a un besoin de complément d'information. Il n'est pas utile de relire les questions et les réponses écrites. Elle entend que des administrateurs ne soient pas d'accord avec le contenu de la réponse mais elle insiste sur la demande de complément d'information.

Clôture du CA à 13h15

UNSA Éducation

